

LETTRE D'ENTENTE

ENTRE : Société des casinos du Québec inc.
ci-après appelé « l'Employeur »

ET : Syndicat des employé-e-s de la Société des casinos du Québec-CSN (Section
Unité générale)
ci-après appelé « le syndicat »

RELATIVE À : Affectation temporaire : Préposé à entretien immeuble vers Préposé
entretien extérieur et stationnements – Prolongation du Projet Pilote

- ATTENDU** la convention collective signée le 6 juillet 2018;
- ATTENDU** les absences long terme parmi les préposés entretien extérieur et stationnements;
- ATTENDU** que l'Employeur est en processus d'embauche afin de combler ses besoins en main-d'œuvre parmi les préposés entretien extérieur et stationnements;
- ATTENDU** que la lettre d'entente MC 2018-06-28 prévoyait un projet pilote d'une durée de six (6) mois basé sur l'article 12.9 de la convention collective;
- ATTENDU** que le projet pilote basé sur la lettre d'entente MC 2018-06-28 a été satisfaisant;
- ATTENDU** que l'expérience de ce projet pilote pourra être utilisé dans le cadre du comité double emploi qui sera mis en place;
- ATTENDU** le caractère volontaire de ce projet pilote pour les préposés à l'entretien immeuble intéressés;
- ATTENDU** la volonté des parties à prolonger le projet pilote actuel;
- ATTENDU** les discussions entre les parties;

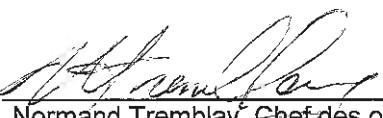
LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:


1. Les attendus font partie intégrante de la présente lettre d'entente;
2. L'application de ce projet pilote est définie par la lettre d'entente MC 2018-06-28;
3. Les parties conviennent que l'une ou l'autre des parties pourra mettre fin à ce projet pilote après un avis de 30 jours à l'autre partie;
4. La présente entente constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivants du Code civil du Québec, qu'elle est faite sans admission quelconque, et ne pourra être invoquée par l'une ou l'autre des parties à titre de précédent.


EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente à Montréal ce 4 ième jour du mois de février 2019.


Pour la Société des casinos du Québec inc.

**Pour le Syndicat des employé-e-s de la
Société des casinos du Québec (CSN) -
Section Unité générale.**


Normand Tremblay, Chef des opérations
Services Techniques et projets immobiliers


Giovanni Vaccaro, président du syndicat CSN,
Unité générale


Israël Morin, CRIA, conseiller en relations
professionnelles


Steve Gauthier, Vice-président du syndicat CSN-
Unité générale